

Reflex

Saint-Joseph-de-Rivière

SOMMAIRE

Le mot du Maire 3

La vie municipale 4

- compostage à l'école
- travaux à l'école
- dénomination des voies
- les 90 ans de nos aînées
- la bibliothèque
- rétrospective 2018
- urbanisme et état civil

La vie associative 14

- du côté Comité des Fêtes
- fête de Noël avec le Sou
- Don du Sang, Club des Etangs
- « Air et Temps » expo 1918-2018
- le programme de l'Echo Alpin
- voyager avec Familles Rurales

La vie intercommunale 19

- Cœur de Chartreuse
- Gérons nos déchets

Agenda 20

BULLETIN MUNICIPAL

n°121

2ème SEMESTRE 2018

LE REFLEX Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication : Conseil municipal
Tirage : 550 exemplaires
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimerie Notre Dame Montbonnot.



Le mot du Maire



Aujourd'hui, vous avez entre les mains la nouvelle formule du REFLEX, bulletin municipal de notre commune dont la parution est toujours attendue avec impatience.

Pourquoi cette nouvelle formule ? ... Parce qu'il devenait difficile d'obtenir des articles en nombre suffisant pour une édition trimestrielle, nous avons décidé de ne faire paraître notre bulletin que 2 fois par an, en juin avant les vacances d'été pour le semestre écoulé et en décembre, avant les fêtes de fin d'année.

Par ailleurs, j'ai souhaité que chacune et chacun d'entre vous soient mieux informés des réalisations de l'équipe municipale et des services de la mairie.

C'est pourquoi, vous trouverez, en plus de la place laissée à nos associations et à la vie intercommunale, une partie dont les articles sont rédigés par les élus responsables des commissions qui travaillent pour notre commune.

Mes félicitations et remerciements les plus vifs à la commission «animation» et au service administratif de la mairie pour leur implication dans la conception de ce nouveau numéro d'excellente facture !!!

Je vous laisse donc découvrir de page en page les événements qui ont marqué la vie de votre commune ces six derniers mois et je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal et de tous les services de la mairie, de très belles fêtes de fin d'année, en espérant vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux le vendredi 4 janvier à 19h.

*Votre Maire
Gérard ARBOR*

Vie municipale



Peut-être ne l'avez-vous jamais remarqué ?

Vos enfants ou petits-enfants ne vous en ont jamais parlé ? Il existe sur la commune un site de compostage collectif !

Situé derrière l'église, sur les espaces verts qui jouxtent l'ancienne cure, il est utilisé principalement par l'école. Epluchures de légumes, fruits, et végétaux issus de l'entretien de leur petit potager y trouvent refuge.

Néanmoins, ce site à 3 bacs (réserve de matières sèches, bac de remplissage et bac de maturation) est accessible à tous et peut vous permettre de composter vos biodéchets si vous n'en avez pas l'occasion à votre domicile.

Son fonctionnement est simple : videz et étalez vos biodéchets dans le bac de remplissage puis ajoutez une petite quantité de matières sèches.

Deux définitions pour tout comprendre :

- Le **compostage** est un procédé de décomposition naturelle des matières organiques par les micro-organismes du sol en présence d'air.
- Le **compost** est le produit issu de cette dégradation ; il peut ensuite être utilisé comme amendement organique ou engrais.

Vie municipale

Quelques règles simples et faciles à respecter pour un compost de qualité !

● Lors de la préparation des repas, triez les déchets fermentescibles **crus** (se référer à la liste des déchets autorisés/interdits ci-contre).

→ sur un site de compostage collectif, il est préférable de démarrer uniquement avec du « cru » afin d'éviter les éventuels désagréments que pourrait engendrer l'apport de restes de repas (odeurs, présence de nuisibles, ...)

Règle n°1 : fractionner

● Déposez vos biodéchets dans le bac de remplissage en veillant :

→ à retirer les indésirables le cas échéant (viande, poisson, os, crustacés, coquillages, déchets non fermentescibles, ...)

→ à découper les éléments trop grossiers afin de favoriser leur décomposition.

Règle n°2 : équilibrer

● Ajouter une petite quantité de broyat (à disposition dans le bac d'à côté)

→ le broyat permet d'équilibrer les apports
déchets de cuisine ↔ azote
broyat ↔ carbone

Règle n°3 : mélanger, aérer

● Etalez les déchets et le broyat et mélangez-les avec la couche supérieure de compost.

→ cette opération permet d'accélérer la décomposition des déchets en apportant de l'air au compost et évite ainsi le tassement des déchets et la création de zones anaérobies (= sans oxygène) qui seraient susceptibles de dégager des odeurs désagréables

Attention au taux d'humidité !

- si le compost est trop humide (risque d'odeurs) : ajoutez du broyat et laissez le couvercle ouvert par temps sec

- si le compost est trop sec (pas de décomposition) : diminuez les quantités de broyat ajouté et laissez le couvercle ouvert par temps humide

DÉCHETS AUTORISÉS

☑ épluchures et déchets de fruits et légumes, *découpés en morceaux.*

☑ marc de café (avec le filtre en papier) et sachets de thé.

☑ coquilles d'œufs et de noix, *concassées.*

☑ serviettes en papier usagées et essuie-tout, *en petite quantité.*

☑ plantes et fleurs fanées, *découpées.*

DÉCHETS INTERDITS

☒ restes de repas cuits

☒ viande, os, poisson, crustacés, coquillages

☒ liquides, sauces, jus de conserves, yaourts

☒ grosses coques solides

☒ poussières d'aspirateur, balayures

☒ plantes malades, mauvaises herbes montées en graines

☒ excréments d'animaux domestiques, litières souillées

☒ plastique, métaux, verre, ...

☒ terre, sable, graviers, cailloux, cendres de charbon

Vie municipale

AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ DES ABORDS DE L'ÉCOLE - PHASE 3

La troisième phase de travaux pour la sécurisation des abords du groupe scolaire a été enclenchée pendant le mois de juillet dernier.

Les abords de l'école, derrière l'église, ont été repensés permettant une sortie sécurisée des enfants .

La circulation des véhicules est toujours possible et nous réitérons notre demande aux automobilistes de rouler au pas suivant le sens de circulation mis en place l'an dernier.

Des places de parking ont été matérialisées du côté de l'immeuble de l'ancienne école et derrière l'église.

Les anciens WC ont été démolis et le muret donnant sur le ruisseau a été découpé à mi hauteur permettant une vue champêtre.

Les plantations seront terminées avant l'hiver.

En juillet prochain, nous finaliserons ce travail avec la mise en place de la dernière phase qui verra la mise en conformité aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) de l'entrée de la chapelle derrière l'église, l'aménagement du terrain, du petit muret et la démolition du mur de l'ancienne cour.

Des petits arbustes ou buissons fleuris devraient être plantés le long des murs de l'église.

Ces travaux ont pu être réalisés grâce à la participation du Conseil Départemental dans le cadre des subventions accordées aux communes pour la mise en conformité de la sécurité et des accès PMR.



Vie municipale

DÉNOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE

Nous arrivons au bout du projet et certains d'entre vous ont sans doute remarqué les plaques portant le nom des rues qui « fleurissent » la commune, posées par les employés communaux.

Nous remercions vivement les Riviérois que nous avons sollicités et qui ont autorisé l'installation des poteaux sur leur terrain ou la pose de plaque sur leur mur.

Chaque foyer a reçu ou va recevoir un courrier personnalisé précisant sa nouvelle adresse et les modalités de récupération et d'installation de son numéro de maison.

Nous arrivons au bout de cette action qui est nécessaire à bien des égards ; d'ailleurs plusieurs communes voisines nous ont demandé conseil pour débiter cette démarche qui devient urgente pour l'accès à la fibre optique.

Encore une fois merci à tous ceux qui ont activement participé.

Vœux du Maire et
Accueil des nouveaux arrivants le
vendredi 4 janvier 2019 à 19 h
à la Salle d'Animation Rurale



REPAS DES AÎNÉS...

Le repas des aînés se tiendra **le dimanche 27 janvier 2019** à 12 heures à la Salle d'Animation Rurale. Cette année, de nouvelles personnes viendront compléter le groupe existant :

- celles, seules, qui ont eu 70 ans en 2018 et qui sont, donc, nées en 1948.
- les couples, dont un des conjoints a fêté ses 75 ans en 2018, donc qui est né en 1943.

... ET COLIS DE NOËL

Les personnes qui ne pourront se déplacer au repas recevront la visite des membres du CCAS avec les enfants de l'école primaire **le samedi 22 décembre 2018 à partir de 10h**. Merci de leur réserver un bon accueil.

Cette année, la municipalité change de fournisseur et opte pour des produits locaux distribués par des producteurs de Chartreuse. S'inscrivant dans une démarche d'économie locale et de circuits courts, ce nouveau colis permet de valoriser les richesses du territoire et la découverte des produits de chez nous. Nous espérons répondre à votre attente tout en encourageant nos producteurs. Dans la mesure du possible, merci de retourner au plus tôt le coupon-réponse que vous allez recevoir, pour le bon déroulement des manifestations.

Si un oubli était effectué, vous voudrez bien vous faire connaître au secrétariat de la Mairie : **04 76 55 21 69**.

Vie municipale

ELLES ONT FÊTÉ LEURS 90 ANS !



Le samedi 27 octobre 2018, « Sous Crossey », on fêtait les 90 ans de **Valérie PERRET**.

Native du Grand Souillet à Voiron, elle a tout d'abord travaillé à l'usine de tissage de St-Nicolas-de-Macherin. Elle s'est ensuite mariée à Louis Perret et ainsi déménagé pour St-Joseph. Elle a travaillé à la ferme avec son époux et élevé ses enfants ; une vie bien occupée que l'on ne peut qu'honorer.

Ses trois garçons, avec leurs conjointes, ses trois petits enfants et son arrière petite fille âgée de 4 mois seulement, les proches, les amis et les membres du

CCAS se sont réunis dans la maison familiale pour une très belle après midi basée sous le signe de l'amitié et de la convivialité. Bon anniversaire, « Valérie » !

Native de Haute Vienne, arrivée en Isère (Fures) à l'âge de 18 mois, **Marcelle VIAL-CAILLE** intègre sur concours l'Ecole Normale de Grenoble pour suivre une formation d'institutrice. Nommée à Presle, elle y rencontre alors son futur époux également instituteur remplaçant, natif de St Laurent du Pont. Deux enfants viennent agrandir le foyer qui s'installe d'abord à Roche (La Verpillière) pendant quelques années puis à St-Joseph-de-Rivière. Marcelle enseignera durant 27 années à l'école de St-Joseph. En 1984, elle prend sa retraite mais garde une vie active entre les clubs scrabble et tricot. Elle tricote encore de la layette qu'elle expédie à Paris pour les grands prématurés ainsi que des bonnets pour les patients de cancérologie de l'hôpital de Chambéry...



C'est entourée de ses 2 enfants, 2 petits-enfants et 2 arrières petits-enfants, famille et amis que Marcelle a fêté ses 90 ans récemment. La municipalité (CCAS) a également tenu à lui souhaiter bon anniversaire !

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2018

Dimanche 11 novembre, à 10 heures, une cérémonie d'hommage pour le 100ème anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale était organisée sur la place de l'Eglise.

Devant le monument commémoratif se sont réunis les sapeurs-pompiers, les gendarmes, le Comité du Souvenir, quelques élèves et professeurs de l'école Claude DEGASPERI, ainsi que les maires de Saint-Joseph-de-Rivière et de Saint-Laurent-du-Pont, accompagnés d'une partie de la municipalité.

Après le traditionnel dépôt de gerbe, les nombreux villageois venus pour l'occasion ont entendu le discours du maire et du représentant du Comité du Souvenir. Un grand bravo à ces sept élèves de CM1 et CM2 qui sont intervenus au micro devant toute l'assemblée pour rendre hommage aux soldats disparus ... quelques phrases apprises pour la circonstance qui ont touché tout le monde. L'orchestre a également interprété la musique militaire de « La Marseillaise » et de « La Madelon » durant cette cérémonie. Un vin d'honneur a ensuite été offert par la Mairie « Chez Yves » et au restaurant « Forcella ».



Vie municipale

Romans

Arcadie d'Emmanuelle Bayamack Tam,
Le Guetteur de Christophe Boltanski,
L'archipel du chien de Philippe Claudel,
Hippie de Paul Coelho,
La vraie vie d'Adeline Dieudonné,
A son image de Jérôme Ferrari,
Salina, les trois exils de Laurent Gaudé,
Grand Frère de Mahir Guven,
Chien Loup de Serge Joncourt,
Un monde à portée de main de Maylis de Kerangal,
Khalil de Yasmina Khadra,
L'amour après de Marceline Loridan Ivens,
Le dynamiteur de Henning Mankel,
Du côté du bonheur de Anna Mc Partlin,
Le prince à la petite tasse de Emilie de Turckheim,

Romans policiers

L'unité alphabet de Adler Olsen,
Agatha Raisin : Crime et déluge de M.C. Beaton,
Code Lupin de Michel Bussi,
L'égarée de Donato Carrisi,
Le douzième chapitre de Jérôme Loubry,

les enfants ne sont pas oubliés :

Pour eux aussi de nombreuses nouveautés en albums, bd, documentaires, livres jeux, romans, ...

La bibliothèque municipale est un lieu d'accueil, d'animation pour tous, petits et grands !

Je peux consulter, lire sur place et emprunter des documentaires, albums, romans, bandes dessinées, policiers...

Horaires : mardi 16h-18h30, mercredi 15h-18h, samedi 9h-12h.

Fermeture du 26 décembre au 5 janvier, réouverture le mardi 8 janvier à 16h.

La bibliothèque accueille les enfants de la crèche/halte-garderie et de l'école pour un échange de livres, un temps d'animation, de lectures à voix haute, de contes, de kamishibai, ...

La bibliothèque hors les murs, ce sont des moments de lecture à voix haute et d'échanges proposés aux personnes âgées, accueil ADMR et aux résidents du foyer de vie, ...

Retrouvez également les livres nomades (accueil mairie ou boutique ferme de Plantimay).

Arrivée prochaine de nouveaux romans et de critiques littéraires grâce aux membres du **club de lecture « Des livres et vous ! »**.



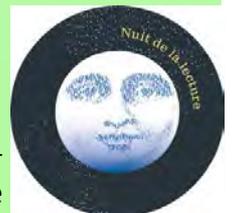
De décembre à février : exposition « Plumes et Cie »

Oiseaux d'Europe ou d'ailleurs, qui peuplent les écosystèmes, volent dans nos rêves, évoluent parmi les pages des livres, sur la palette des peintres, sur les portées des musiciens ... vous serez incollable sur le peuple du ciel ! Légère, spectaculaire et sonore « Plumes & Cie » métamorphose la bibliothèque en canopée. A

chacun de picorer selon ses envies !

Le samedi 19 janvier : pour la Nuit de la Lecture la bibliothèque ouvrira ses portes en soirée, pour tous, petits et grands

L'occasion de découvrir l'exposition « Plumes et Cie », de participer à une animation, échanges et découverte de vos coups de cœur du moment !



En Novembre, Commémoration de l'armistice de 14-18 à la bibliothèque

Le samedi 10 novembre, une vingtaine de personnes ont déambulé autour de l'exposition, écouté quelques contes et lectures autour de cette période de notre histoire. Certains ont pu échanger avec Rémi, lecteur passionné par cette époque, un grand merci à lui.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite un Joyeux Noël et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année nouvelle !

Vie municipale

...RÉTROSPECTIVE SUR L'ANNÉE 2018...RÉTROSPECTIVE S

LE 23 JUIN 2018... UN SAMEDI EN FÊTE ...KERMESSE ET FÊTE DE LA MUSIQUE

C'est sous un soleil radieux que petits et grands ont fait leur show face à un nombreux public ce samedi de juin, lors de la kermesse organisée par l'Association du Sou des Ecoles et les enseignants de l'école Claude DEGASPERI. Cette année, la chorale était accompagnée d'un accordéoniste.

Suite à ce spectacle toujours aussi émouvant pour parents et grands-parents, les enfants ont pu profiter de nombreux stands de jeux (trampoline, tir, piscine à balles, pêche aux canards, jeux en bois, tyrolienne), tout en se restaurant sur place avec des frites, saucisses, hot-dogs ou grillades.



Et le soir sur la place de l'Eglise, la fête de la musique a de nouveau eu un franc succès. De nombreux Riviérois se sont retrouvés pour un moment convivial où restauration, buvette et surtout musique ont permis à cette soirée d'être encore une belle réussite. La municipalité remercie toutes les personnes et associations participant à l'organisation et donne déjà rendez-vous pour la prochaine édition le 22 juin 2019 !

Nous recherchons dès maintenant des groupes. Si vous êtes intéressés, merci de vous signaler en Mairie.



PUIS LA RENTRÉE EST ARRIVÉE

Une nouvelle année scolaire a débuté ce lundi 3 septembre au sein de l'école Claude DEGASPERI, journée si particulière, paradoxe émotif entre la joie de retrouver tout le monde et la déception de la fin des vacances, très chaudes et ensoleillées en Chartreuse cette année !!

160 élèves répartis sur 6 classes ont donc rejoint le chemin des salles de classe.

Mr Febvay, directeur de l'école et ses collègues, intégreront à leur enseignement un grand projet basé sur la musique, en partenariat avec un intervenant attaché à l'Université de Lyon, entre octobre et mai : un atelier sera proposé tous les lundis aux élèves de moyenne section de maternelle jusqu'en CM2 afin de créer des instruments de musique et chanter.

Sans compter les nombreuses activités et manifestations qui se dérouleront tout au long de l'année : piscine (cycle 1), classe de neige (CE1-CE2), fête d'Halloween, Coursethon, fêtes de Noël, défilé carnavalesque, kermesse,

Vie municipale

UR L'ANNÉE 2018... ..RÉTROSPECTIVE SUR L'ANNÉE 2018...



Le 31 octobre, le Sou des Ecoles organisait pour la deuxième édition, la **fête d'Halloween** à la Salle d'Animation Rurale de St-Joseph-de-Rivière.

Les gentils monstres et les belles sorcières ont paradé dans le village pour demander aux habitants « un bonbon ou un sort ? » 150 bols de soupes oranges, des sandwiches de chauves-souris et des doigts de sorcières ont régalé les papilles des zombies !!!



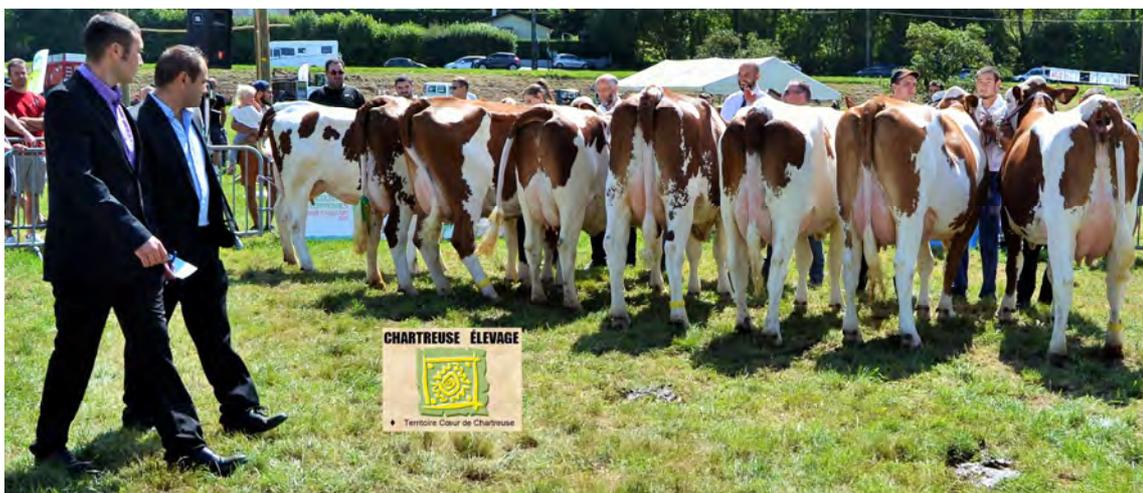
C'était sans compter la visite surprise de Black Dream !! Merci aux apprentis sorciers qui ont élu le plus beau déguisement et à tous les bénévoles.

CET ÉTÉ, ST-JOSEPH-DE-RIVIERE ACCUEILLAIT LE 21ème COMICE AGRICOLE !

Le dimanche 26 août 2018, se tenait le 21ème Comice Agricole et Concours d'élevage Coeur de Chartreuse et Avant Pays Savoyard au Plan de Rivière. Pas moins de 22 élevages ont répondu présents à l'invitation de Chartreuse Elevage et 65 bovins en race Montbéliarde se sont affrontés lors du concours d'élevage. Prim'Holstein, Jersiaises, Brunnes des Alpes, Tarines et Abondances en nombre moindre ont représenté les races bovines présentes dans le massif de la Chartreuse. Quelques 3 000 visiteurs sont venus sur le site et ont pu profiter d'une exposition de camions ainsi que de différentes animations dont les olympiades agricoles qui ont clos le comice 2018.

Un grand merci à la municipalité de St Joseph de Rivière pour ses moyens techniques et logistiques, aux agriculteurs de la commune pour leur implication, merci aux propriétaires et locataires des terrains du Plan de Rivière, à la population et riverains de St Joseph pour leur accueil, aux bénévoles de

Chartreuse Elevage et enfin à tous les éleveurs de toutes races animales confondues qui nous ont fait partager leur passion et leur savoir-faire du métier d'éleveur. Rendez-vous en 2020 !



Vie municipale

AUTORISATIONS ET ACTES D'URBANISME

Régulièrement des infractions au code de l'urbanisme sont constatées que ce soit par méconnaissance des règles ou par volonté délibérée de non-respect.

Il est cependant obligatoire de déposer une demande d'urbanisme, en Mairie, pour que le projet de construction ou de travaux soit instruit par le service urbanisme qui vérifie sa conformité aux règles contenues dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Je peux réaliser ces travaux sans autorisation d'urbanisme mais je respecte le règlement du PLU :

- piscines de moins 10 m² ou abris de jardin de moins de 5 m² ; dalles, terrasses ou plates-formes de plain-pied ;
- travaux d'entretien et de réparation ordinaires et sous conditions : constructions temporaires (durée d'installation maxi 3 mois) ;
- aménagements intérieurs n'entraînant ni changement de destination des locaux existants, ni création d'ouverture, ni création de niveau supplémentaire.

Documents d'urbanisme (règlement et plans) disponibles sur le site internet de la Mairie « www.saint-joseph-de-riviere.fr », rubrique Vie Pratique / Urbanisme – PLU.

Je me procure les dossiers correspondants à ma demande :

- le permis de démolir (**P.D.**) : démolition de constructions, travaux rendant inutilisables des locaux. Cette demande peut-être regroupée avec une D.P. ou un P.C.
- la déclaration préalable (**D.P.**) : dossier simplifié de travaux adaptés aux modifications de façade ou de toiture, aux changements de destination des locaux sans travaux, aux constructions inférieures à 20 m² ou 40 m² en "zone U" du P.L.U, divisions parcellaires.
- le permis de construire (**P.C.**) : toute construction \geq à 20 m² (40 m² en "zone U" du PLU) et pour les changements de destination de bâtiment accompagnés de travaux.
- le permis d'aménager (**P.A.**) : division parcellaire en vue de construire (DP et PC réunis), comme par exemple création de lotissement, de maison individuelle vendue construite.

Dossiers téléchargeables sur le site: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>.

Pour construire une piscine ?

Si elle n'est pas couverte ou si la couverture est inférieure à 1,80 m de hauteur, jusqu'à 10m², je ne demande rien, au-delà des 10m², c'est une déclaration préalable (DP)

Pour créer une terrasse ou une véranda ?

Si la surface est inférieure à 5m², aucune formalité ; entre 5m² et 20m² fournir une DP ; et au-delà de 20m², c'est un permis de construire (PC).

Quelques chiffres :

En 2017, la mairie a autorisé
30 DP, 15 PC.

En 2018, 28 DP et 8 PC.

Pour réaliser ou transformer une ouverture ?

(porte, fenêtre, vasistas...) c'est une DP qu'il faut remplir et si, en même temps, changement de la destination du local alors il est nécessaire de remplir un dossier de PC.

Vie municipale



Le recensement de la population s'effectue tous les cinq ans. Le dernier sur Saint Joseph de Rivière date de 2014. La nouveauté sur 2019, c'est la possibilité de répondre aux questionnaires par

Internet ; cependant, les documents papiers restent possibles.

Toutes les informations collectées sont transmises à l'INSEE et restent confidentielles. Votre interlocuteur sur la commune est Marylène GUIJARRO, nommée coordonnatrice communale en lien avec l'INSEE, pour suivre le bon déroulement de la collecte.

Deux agents recenseurs sont recrutés par la municipalité : Maryse FRANÇILON et Florence LAPIERRE.

Elles seront munies de leur carte d'agent recenseur, délivrée par l'Etat, pour toute la période de collecte et vous seront présentées lors de la cérémonie des vœux du maire et par la presse locale.

Merci de leur réserver un bon accueil et de participer activement à ce recensement.

Le recensement permet à la commune d'avoir une vision à long terme sur les équipements à mettre en place et surtout permet d'établir la contribution de l'État au budget des communes, appelée DGF : Dotation Globale de Fonctionnement.



MARIAGE OU PACS ... C'EST EN MAIRIE !

Si vous souhaitez vous marier, une première prise de contact avec la Mairie est importante pour convenir d'une date et d'une heure pour la célébration. Ensuite, vous pouvez être reçu par un agent, officier d'état civil, qui vous donne toutes les informations à la constitution de votre dossier, ce dernier devant être déposé **2 mois avant la date du mariage**.

Si vous souhaitez contracter un PACS (Pacte Civil de Solidarité), depuis le 1er novembre 2017, l'enregistrement des déclarations, modifications et dissolutions de PACS est transféré aux officiers de l'état civil, en Mairie.

Le dépôt du dossier se fait **exclusivement sur rendez-vous** auprès du service de l'État Civil aux heures d'ouverture de la mairie, au cours duquel les pièces du dossier sont examinées.

Si le dossier est complet, une nouvelle entrevue est fixée pour l'enregistrement de la convention de PACS, pour laquelle la présence des deux partenaires est requise, ceux-ci devront présenter l'original de leur pièce d'identité en cours de validité.

Vous pouvez également choisir de vous adresser auprès d'un notaire qui pourra non seulement rédiger la convention du PACS, mais également l'enregistrer.

Pour rappel, le Pacte Civil de Solidarité est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe opposé ou de même sexe, pour organiser leur vie commune (art.515-1 du code civil).

Enfin, en cas de mariage, le PACS est automatiquement annulé.

Vous trouverez le déroulé de la procédure sur le site service-public.fr

RAPPEL À TOUS : un service de ramassage des encombrants (sauf déchets verts ou multitude d'encombrants de petite taille) est organisé 2 fois par mois. S'inscrire en Mairie au préalable.

Vie associative

DU NOUVEAU À L'ÉCOLE POUR LA FÊTE DE NOËL

Le samedi 8 décembre, à l'école de St-Joseph-de-Rivière, un exceptionnel programme attend tout le monde. Les festivités sont organisées par le Sou des Ecoles et le Courseton du Téléthon comme chaque année par l'école et les instituteurs.

Un marché de Noël s'installe dès 9h et les stands prendront place dans les locaux de l'école où amateurs, professionnels et enfants vous proposeront leurs produits.

Puis à partir de 11h, après avoir écouté la chorale des enfants, vous serez invités à courir lors du Courseton et ce jusqu'à midi.

L'après-midi vers 14h, le Père Noël vous attend pour un tour en calèche dans le village !!! Les enfants pourront jouer les apprentis pâtisseries dans des ateliers installés à cet effet.

Restauration et buvette sur place, dégustation d'huîtres.

Bon Noël !

Venez nombreux !



LES ANIMATIONS DU COMITÉ DES FÊTES

Comme toutes les années, le Comité des Fêtes a organisé dimanche 3 septembre, **le Bol d'air en Chartreuse.**

Une trentaine de motards sont arrivés tôt le matin afin de partager un café à la Salle d'Animation Rurale.

Les participants ont parcouru 130 kms dans nos belles montagnes, en passant par le lac d'Aiguebelle, puis en franchissant l'incontournable Col de l'Épine, pour ensuite traverser St Pierre d'Entremont et remonter à St Pierre de Chartreuse.

Retour à St Joseph de Rivière en fin de matinée pour partager un verre à l'extérieur puis la dégustation d'un poulet basquaise dans notre salle des fêtes a clôturé cette journée fraîche mais ensoleillée.



C'est après avoir traversé la prairie de la Sure ou franchi le Col de la Charmette qu'une trentaine de personnes sont venues partager **l'apéritif offert par le Comité des Fêtes** de St Joseph de Rivière ce dimanche 5 août, sous un soleil radieux.

Certains d'entre eux ont même poussé jusqu'à la Croix de la Grande Sure pour admirer la vallée.

Bonne humeur et rires étaient au rendez-vous.

Vie associative



HOMMAGE À ADRIEN PERRET

Le 7 septembre nous quittait, à l'âge de 79 ans, Adrien PERRET. Enfant du pays, Adry, comme tout le monde l'appelait, fut dans les années soixante l'un des membres fondateur de l'ASR. Il fut l'entraîneur-joueur du club pendant une dizaine d'années, durant lesquelles le club monta de cinq divisions en 7 ans. Grâce à ses compétences et son sens de la pédagogie, il sublimait cette équipe de copains. Puis le désir de former des jeunes dans un club plus important l'emmena vers d'autres horizons, mais son cœur est toujours resté à St Jo et il aimait encore venir au stade, de temps en temps, pour retrouver les copains, même si, disait-il « je ne connais bientôt plus personne », il prenait toujours autant de plaisir à parler foot avec les dirigeants.

Il laisse le souvenir d'un homme de conviction,
dévoué et passionné.



ASSOCIATION SPORTIVE RIVIEROISE

La saison dernière, les membres de l'ASR se sont quittés après un long week-end, en Ardèche, organisé par les dirigeants de l'association pour remercier tous ces « petits U15 » ainsi que les enfants qui gravitent autour du club. C'est dans un des plus grands camping aquatiques d'Europe, que pas loin de 70 personnes se sont retrouvées pour trois jours, pendant lesquels l'ambiance, la fraternité et les joies aquatiques ont permis aussi aux parents de « s'éclater ».

Dans ce climat toujours aussi familial, le club a évolué pour cette nouvelle saison en créant deux équipes qui viennent renforcer l'ASR : la première regroupe les enfants nés en 2010-2011, équipe U9, entraînée par Sébastien BOFFETTI et Patrice PILONI, le mercredi à 17h15 et la seconde est une équipe féminine (filles nées avant 2003), entraînée par Sébastien AZZARO, le mardi et le vendredi à 18h30.

L'équipe U15 (enfants nés en 2004-2005) entraînée par Mathias GARON et Fabien PERRIN, le lundi et le jeudi à 17h30, continuera sur sa lancée après une première saison prometteuse. Cette équipe a pour but de représenter l'ASR dans quelques années en seniors et c'est pourquoi, cette saison, Gérard GARON a repris le groupe senior afin de mettre en place un fil conducteur sportif entre les deux formations, il sera épaulé par Jean-Yves LOCATELLI qui reprend l'équipe réserve avec Steve LAPIERRE (entraînement le mardi et le jeudi à 19h). C'est en tout 112 licenciés pour la saison 2018-2019 qui représentent Saint-Joseph-de-Rivière aux quatre coins du département, en véhiculant toujours les valeurs que les anciens bénévoles du club leur ont léguées : le dévouement, le respect et la passion du football.



Vie associative

**DON VOLONTAIRE DE MOELLE OSSEUSE
NOUS AVONS BESOIN DE VOUS, ENGAGEZ
VOUS POUR LA VIE !!!!!**

L'Assemblée Générale des Donneurs de Sang a eu lieu le Vendredi 23 Novembre, à 20h, à la Salle des Associations de Saint Laurent du Pont, pour honorer les médaillés et leur générosité.

Lors de cette Assemblée, nous avons informé le public sur le protocole à suivre pour être Donneur Volontaire de Don de Moelle Osseuse.

Actuellement, un jeune du CHARTREUSE RUGBY CLUB est en attente d'une greffe. C'est la RAISON pour laquelle l'Amicale et le CRC comptent vraiment sur votre solidarité et votre grand cœur.

Un jeune greffé de l'Isère est intervenu pour parler de son vécu et du déroulement de l'intervention. **N'ATTENDEZ PLUS, VENEZ VOUS INFORMEZ !**

Pour ce don, se sont les hommes de 18 ans à 50 ans qui sont particulièrement recherchés.

Plus d'info : www.chartreuserc.fr ou www.dondemoelleosseuse.fr

EXPOSITION - RETROSPECTIVE



L'ASSOCIATION « AIR ET TEMPS » VOUS INVITE À VOUS SOUVENIR...

A l'occasion du centenaire de la fin de la première guerre mondiale, l'association "Air et Temps" vous invite à un voyage dans le temps sous forme de rétrospective sur ce conflit qui a meurtri l'Europe et surtout la France pendant quatre ans.

Merci de venir nombreux **le dimanche 9 décembre**, à la salle d'Animation Rurale, à partir de 10 heures.

LE CLUB DES ÉTANGS REPREND SES ACTIVITÉS

Le mercredi, yoga de 10h à 11h au Foyer de Vie et belote à 14h au local des anciens.

Le 1er et 3ème jeudi du mois, scrabble à 14h.

En septembre, le club s'est rendu à l'école hôtelière « Les Portes de Chartreuse » où chacun a pu déguster un bon repas servi par les élèves en cours d'apprentissage. Nous avons fêté les 90 ans de Marcelle VIAL-CAILLE.

Le 13 octobre, le concours de belote a été une réussite : 38 doublettes, les adhérents ont participé à la vente des gâteaux maison. Nous remercions les commerçants pour leurs dons.

Le jeudi 13 décembre annonce une petite nouveauté : repas de Noël à la Salle d'Animation Rurale ouvert à tous.

Le 17 janvier 2019 : tirage des rois à la Salle d'Animation Rurale et le 7 février : assemblée générale. Renseignements ou inscriptions au 06 31 80 58 98.

Vie associative



L'ECHO ALPIN : activités et calendrier des événements pour cette fin d'année et 2019.

♪ **34 jeunes Riviérois sont inscrits à l'école de musique** de St-Laurent-du-Pont pour suivre un enseignement musical (instrument, formation musicale, chant, orchestre). On constate que beaucoup d'élèves commencent très jeunes et sont toujours présents à l'âge du lycée, attachés à ce formidable enseignement. Rappelons qu'une convention entre les mairies de St-Joseph-de-Rivière et St-Laurent-du-Pont, l'Ecole de musique et l'Echo Alpin, est en place depuis plusieurs années et permet à toutes les familles de bénéficier d'un tarif avantageux.

♪ **La chorale « L'Air de Rien »** continue de répéter 2 mardis par mois, de 19h30 à 21h30, à l'école primaire de Saint Joseph. Une vingtaine de choristes se font plaisir avec des airs du monde, de variété française, et des classiques... sans partition ni connaissance particulière de la musique. Un week-end/stage en octobre dernier avec un intervenant basque nous a fait pratiquer quelques techniques vocales et élargir notre répertoire de chants basques !

Vente de sapins de Noël au profit de notre association et du téléthon : **samedi 8 décembre 9h-13h**, à la bascule de Saint Joseph de Rivière.

La traditionnelle audition de Noël des élèves de l'école de musique de Saint Laurent du Pont, aura lieu mardi 18 décembre à 18h, salle du Revol à St-Laurent-du-Pont. Ce sera également l'occasion de souhaiter une heureuse retraite à Anne-Marie Fattalini, qui a été directrice de l'école de musique pendant 38 ans. Nous tenons à la remercier de l'immense travail qu'elle a fourni, notamment pour l'Echo Alpin, et de son aide précieuse auprès des enfants, des parents et des bénévoles de l'association.... Tous ceux qui l'ont côtoyée ont pu apprécier son professionnalisme, sa générosité, sa disponibilité et sa bienveillance.

Concert de l'Harmonie organisé par l'école de musique : **samedi 19 janvier, 20h30**, salle du Revol à St-Laurent-du-Pont.

Audition décentralisée des élèves de l'école de musique : **mercredi 6 février, 18h**, salle des fêtes de St-Joseph-de-Rivière.

Concert des pratiques collectives organisé par l'école de musique : **samedi 16 mars**, à la Maison des arts de St-Laurent-du-Pont.

Concert de printemps de l'Echo alpin : **samedi 6 avril, 20h30**, salle des fêtes de St-Joseph-de-Rivière.

Concert de l'Harmonie organisé par l'école de musique : **samedi 18 mai**, salle du Revol à St-Laurent-du-Pont.

Nous serons ravis de vous rencontrer au cours de toutes ces manifestations et vous souhaitons de joyeuses fêtes de Noël et fin d'année !

L'équipe actuelle est en place depuis de nombreuses années et a besoin de renouveau ! Merci d'avance à toute personne, parent d'élève ou non, qui apporterait son aide, ses idées au sein d'un groupe très convivial et ouvert ! Prendre contact au 07 86 64 05 07.

Vie associative

Nouvelle dynamique sportive à St-Joseph-de-Rivière à l'initiative de L'ASSOCIATION FAMILLES RURALES

De nouvelles activités sportives ont vu le jour cette année en septembre et ont été vivement appréciées puisque aujourd'hui l'AFR peut compter presque 100 personnes inscrites à ces différents cours qui se déroulent pour certains au Foyer de Vie et pour d'autres à la salle de motricité du groupe scolaire. Ces activités sont encadrées par deux intervenantes Stéphanie et Françoise.

- lundi : deux cours de pilates de 18h à 19h et de 19h15 à 20h15 (130€/cours/an.)

- mardi : abdos fessiers de 19h à 20h (90€/an)

- mercredi : bodysclup de 9h30 à 10h30 (110€/an) ; pilates de 10h45 à 11h45 (130€/an) et gym tonique de 20h à 21h (90€/an)

Un cours d'essai gratuit est possible.

VOYAGE A LA DÉCOUVERTE DE LA CORSE DU SUD

Après un magnifique voyage via l'île de beauté (Corse du Nord) au printemps 2017, l'AFR a choisi de compléter cette découverte par un voyage à destination de la Corse du Sud.

Séjour du lundi 22 au samedi 27 avril 2019.

Jour 1 : départ de St Joseph vers 13h pour un embarquement à Toulon et une traversée de nuit (repas et cabine).

Jour 2 : débarquement à AJACCIO (programme de cette journée encore à l'étude)

Jour 3 : Ajaccio/Bonifacio - Départ vers Propriano sur les rives du golfe du Valinco et Sartène . - Bonifacio. plage de la Tonnara, petit train , mini-croisière...

Jour 4 : Sud Corse/Bavella/Ajaccio - Porto Vecchio, barrage de l'Ospedale, col de Bavella, Aullène, Petreto - Bicchisano...

Jour 5 : Ajaccio /Zevaco, visite «Terroir » - Zevaco, châtaigneraie, élevage porcin, miellerie, embarquement.

Jour 6 : Débarquement à Toulon , Montélimar , visite des jardins des trains ardéchois..

Les inscriptions se font à la salle des associations :

IMPÉRATIVEMENT les samedi 15 décembre 2018 de 10h à 11h30, 12 janvier de 10h à 11h30 et 19 janvier 2019 de 10h à 11h30. Règlement possible en plusieurs fois (4 chèques maximum)

Programme complet et détaillé à la disposition des personnes intéressées

Renseignements complémentaires auprès de Michelle Ghiotti par mail mich_gh@yahoo.fr ou au 06 45 16 05 51

Les calendriers l'ADMR vous seront proposés en cette fin d'année par les membres bénévoles de l'Association Familles Rurales qui vous remercient de l'excellent accueil que vous leur réservez à chaque passage et qui par la même occasion vous souhaitent de JOYEUSES FETES

Vie intercommunale

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE - DÉCHETS PARTICULIERS

OFFRONS UNE DEUXIÈME VIE À NOS TEXTILES, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES !!

Comment trier ?

Tous les vêtements et le linge se déposent propres et secs, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paire. Tout est placé dans un sac bien fermé. Ne pas déposer d'articles humides. Privilégiez les sacs de 30l et fermez les bien.

Où déposer les TLC*?

Dans les points d'apport volontaire portant ce logo. Pour trouver le plus proche, c'est simple, il suffit d'aller sur le site www.lafibredutri.fr.

Pourquoi est-ce utile ?

Les TLC collectés créent des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux. Cela permet de transformer les TLC usagés en nouvelles matières et produits type chiffons, isolants, fils, revêtements de sol ..., de diminuer la consommation de ressources naturelles et de créer de nouvelles activités et des emplois.

*TLC Textiles Linge et Chaussures

QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS CHIMIQUES ?

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques des particuliers ne doivent pas être jetés à la poubelle ou dans les canalisations.

Il faut les déposer en déchèteries, si possible dans leur emballage d'origine.

Les déchets chimiques sont des produits issus le plus souvent du bricolage, de la décoration, du jardinage, de la maison. Ils se trouvent souvent dans le garage ou dans la cave, dans les placards, sous l'évier ou dans l'abri de jardin. *Vous bricolez ce weekend ? Vous faites la vidange de votre véhicule ?* **Préservez la santé de votre entourage, ne jetez plus vos déchets chimiques à la poubelle.**

Une fois triés par famille, les déchets chimiques sont dirigés vers un centre de traitement où ils sont soit valorisés, soit éliminés dans des conditions respectueuses de l'environnement.



LE PAIEMENT DE VOS IMPÔTS

Attention ! À partir du 1er janvier 2019, vous ne pourrez plus effectuer vos paiements de taxe foncière, taxe d'habitation et impôts sur le revenu auprès de la Trésorerie de St-Laurent-du-Pont mais au service des Impôts de Voiron.

LE TRANSPORT SCOLAIRE EN PÉRIODE HIVERNALE

Le Conseil Départemental de l'Isère, responsable du transport scolaire doit sécuriser les trajets, lors d'intempéries (neige, verglas...) rendant les conditions de circulation trop dangereuses. C'est pourquoi un service minimum est organisé, pendant ces périodes, sur plusieurs lignes, dont la SLP02 (*desserte du Collège du Grand Som*). Les stations situées au dessus de l'arrêt des Jolys sont supprimées, avec un repli sur celui des Jolys ou le nouveau des Brizards. Il est rappelé que seul le conducteur décide de la possibilité d'effectuer le service en sécurité.

Pour être informé des conditions de circulation en temps réel, vous pouvez vous inscrire à « Mon Transisère » <https://www.transisere.fr/fr/mon-transisere/159/member/signup#global> Ou consulter le site www.transisere.fr

Agenda

JANVIER 2019

Vendredi 4	Voeux du Maire/Municipalité
Dimanche 6	Galette des Rois/Sou des Ecoles
Dimanche 13	Vente Boudins/Chasse
Jeudi 17	Tirage des Rois/UNRPA
Dimanche 27	Repas des Ainés/Municipalité

FEVRIER

Samedi 2	Salon du Jeu Vidéo/PAJ
Mercredi 6	Audition Ecole de Musique/ Echo Alpin
Jeudi 7	Assemblée Générale/UNRPA
Vendredi 15	Défilé Carnavalesque/Ecole

MARS

Samedi 9	Concours de Belote/ASR
Samedi 16	Goûter des Ainés/AFR
Samedi 23	Soirée La St-Joseph/Comité des Fêtes
Samedi 30	Loto/Sou des Ecoles

AVRIL

Samedi 6	Concert de Printemps/Echo Alpin
----------	---------------------------------

MAI

mercredi 15	
au mardi 28 mai	Exposition/Addive
Samedi 18	Safari Truites/Chasse
Dimanche 26	Vente Fleurs Fête des Mères/AFR

JUIN

Samedi 1er	St Glin-Glin/Comité des Fêtes
Vendredi 7	Don du Sang/Don du Sang
Samedi 22	Kermesse/Ecole
Samedi 22	Fête de la Musique/Municipalité
Dimanche 23	Assemblée Générale/Chasse

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE

mail : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr

Accueil téléphonique au 04.76.66.81.74 de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 17h.

Ouverture au public le mardi, le mercredi et le jeudi matin de 8h30 à 12h30.

Horaires d'ouverture de la déchetterie.

Mardi et Mercredi : de 8h à 12h.

Jeudi : de 10h à 13h et de 14h à 18h.

Vendredi : de 14h à 18h.

Samedi : de 8h à 12h et de 13h à 17h.

MAIRIE

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture de l'accueil public :

le lundi de 16h00 à 19h00,

le mardi et le mercredi de 8h30 à 11h30,

le jeudi 14h00 à 17h00,

le vendredi de 8h30 à 11h30.

Tél : 04 76 55 21 69

Les élus :

- M. BUISSIÈRE, Adjoint à l'urbanisme, tient sa permanence le lundi de 18h00 à 19h00,

- M. le Maire vous accueille sur rendez vous le lundi entre 17h et 19h.

La cantine :

Pour tout contact utiliser la boîte mail :

cantine.mairiestjo@orange.fr

BIBLIOTHEQUE

Téléphone : 04.76.06.21.37

mail : bib.saintjo@orange.fr

Ouvert le mardi de 16h00 à 18h30, le mercredi de 15h00 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Fermeture du 26 décembre 2018 au 5 janvier 2019.

PERI-SCOLAIRE LE SAC A JOUETS

Directeur : Gwénaél BOUVIER.

Téléphone : 04.76.37.14.23.

mail : alsh.peri.sacajouets@hotmail.fr

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30.

CRÈCHE LE SAC A JOUETS

Directrice : Sophie PUGET.

Téléphone : 04.76.55.28.79

mail : eajesacajouets@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15

Fermeture du 21 décembre 2018 au soir jusqu'au 4 janvier inclus